

ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MATHIEU ET LA MOTTE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2025
De la première séance ordinaire tenue au
235, ROUTE 109
SAINT-MATHIEU-D'HARRICANA, QC, J0Y 1M0

Présences

Mmes Maélie Labonté	Marie-Josée Dupras
Caroline Bélanger	Marie-France Leclerc
Stéphanie Bisson	Priscylla Traboulsi Provost
Mélanie Langlois	

Direction

Mme Francesca Germain

1 Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. La présidence souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il est 19h37.

CE-937-25

Adoption de l'ordre du jour

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-938-25

Adoption du procès-verbal
du 19 juin 2025 à 19h

3 Adoption du procès-verbal du 19 juin 2025

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE le procès-verbal soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

4 Élection du président, de la vice-présidente et de la secrétaire

La présidente est Mme Priscylla Traboulsi Provost, la vice-présidente est Mme Stéphanie Bisson et la secrétaire est Mme Mélanie Langlois.



5 Points CÉ : Formation obligatoire des nouveaux membres

L'information sera envoyée par courriel à tous les membres.

6 Dénonciation d'intérêt, s'il y a lieu

Les formulaires seront complétés par les membres.

7 Discussion à propos des règles de régie interne, à adopter au prochain CE

Les règles de régie interne seront envoyées par courriel à tous les membres et seront discutées à la prochaine réunion.

CE-939-25

8 Adoption du budget de fonctionnement du CE

Mme Germain explique le budget du CE. Celui-ci servira pour les enfants des deux écoles et sera réparti au prorata soit 300 \$ pour l'école St-Mathieu et 200 \$ pour l'école La Motte.

Il est résolu sur proposition de Mme Marie-France Leclerc,

Que le budget de fonctionnement du CE soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

CE-940-25

9 Adoption du calendrier de travail du conseil

Mme Germain explique le calendrier de travail du conseil d'établissement.

Les dates sont : 23 sept 25, 9 déc. 25, 10 mars 26, 5 mai 26 et 11 juin 26.

Il est résolu sur proposition de Mme Marie-Josée Dupras,

Que le calendrier de travail du conseil soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

CE-941-25

10 Adoption de l'état des résultats 2024-2025

Mme Germain explique l'état des résultats 2024-2025.

Il est résolu sur proposition de Mme Mélanie Langlois,

Que l'état des résultats 2024-2025 soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE



11 Présentation du budget 2025-2026

Mme Germain présente le budget 2025-2026.

CE-942-25

12 Adoption des différentes sorties éducatives ou activités de financement

a. École, service de garde, activités de financement

Pour les activités, c'est carte blanche pour tous incluant le service de garde pour l'intérieur et l'extérieur d'Amos avec surveillance et protections adéquates (2 adultes minimum obligatoire pour les petits et aviser les parents à l'avance).

Pour le financement, c'est à voir selon les besoins.

Il est résolu sur proposition de Mme Stéphanie Bisson,

Que les différentes sorties éducatives ou activités de financement soient et sont approuvées telles qu'elles sont présentées.

APPROUVÉE

13 Rapports et points en suivi

a. Informations du comité de parents

Aucune.

14 Information-correspondance reçue

Aucune.

15 Questions du public

Aucune.

16 Varia

Vérifier le prix d'un réchaud pour les lunches à chauffer.

Une superbe journée d'accueil le 17 juin pour les deux écoles.

CE-943-24

17 Levée de l'assemblée

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,

QUE la séance soit levée. Il est 20h28.

ADOPTÉE



Francesca Germain, directrice par
intérim

Pas de signature

Pryscylla Traboulsi Provost,
présidente

Signature du président ↗

Mélanie Langlois, secrétaire

Signature du secrétaire ↗
